

**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
19	11	14

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CEPET**

Feuillet de clôture

◆ ◆ ◆ ◆

Séance n° 08

**Séance du 29 août 2017
à 20 H 30**

Date convocation : 17 août 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf août, à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MIQUEL Didier, Maire
Etaient présents - M. MIQUEL Didier – Mme SOLOMIAC Colette – M. VERMANDE Fabrice – Mme FAU Fabienne - Mme DELVINGT Marie-Rose –Mme CHENE Alberte – M. CROS Gilles – M. CHATAIGNER Jean-Pierre – M. FOUGERAY Jean-Michel – Mme MACHADO Céline– M. FERRAN Philippe -
Etaient absents M. PINSARD Bernard – M.GAUTHIER Daniel – M. VEILLER Jean-Luc - M. DEFAYE Martial - M. COMBIER Gilbert (procuration MME DELVINGT Rose)- Mme YVARS Laurence (procuration MME SOLOMIAC Colette) - Mme SERAIDI-ROUYER Bouchra - Mme LADOUX Christine (procuration M.CHATAIGNER Jean-Pierre)

Madame FAU Fabienne a été nommée secrétaire.

Ordre du jour

1. Personnel communal : augmentation heures d'un poste d'adjoint d'animation
2. Augmentation tarifs ALAE
3. DM N°2 : Virements de crédits
4. Demande de subvention auprès de la CAF pour l'acquisition de matériel et de mobilier pour le nouveau bâtiment ALAE
5. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réparation des radiateurs à l'école
6. Questions diverses

Délibérations prises

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu de la séance précédente qui, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Décision 1 : augmentation d'heures du poste d'adjoint d'animation

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'animation permanent à temps non complet (26 heures hebdomadaires) afin d'assurer un service d'animation de qualité suite à l'augmentation de

l'effectif d'enfants fréquentant l'ALAE ;

Le conseil après délibération, à l'unanimité, décide de porter la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'animation, à compter du 01/01/2018 de 26 heures (*temps de travail initial*) à 28 heures (*temps de travail modifié*)

Décision 2 : Augmentation tarifs ALAE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de faire évoluer les tarifs de l'ALAE de Cépet. Par conséquent, Monsieur le Maire propose les tarifs suivants en tenant compte du quotient familial :

Quotient familial	MATIN	MIDI	SOIR
0€-400 €	0.60€ Soit 0.38€/h	0.60€ Soit 0.45€/h	0.63€ Soit 0.23€/h
401€-649.99€	0.65€ Soit 0.41€/h	0.75€ Soit 0.56€/h	0.70€ Soit 0.25€/h
650€-849.99€	0.70€ Soit 0.44€/h	0.95€ Soit 0.71€/h	0.85€ Soit 0.31€/h
850€ -1099€	0.75€ Soit 0.47€/h	1.10€ Soit 0.83€/h	1.00€ Soit 0.36€/h
1100€-1399€	0.80€ Soit 0.51€/h	1.15€ Soit 0.86€/h	1.05€ Soit 0.38€/h
1400€-1699€	0.85€ Soit 0.54€/h	1.20€ Soit 0.90€/h	1.15€ Soit 0.42€/h
1700€ et +	0.90€ Soit 0.57€/h	1.30€ Soit 0.98€/h	1.20€ Soit 0.44€/h
QF indéterminé	3.54€ Soit 2.24€/h	1.92€ Soit 1.44€/h	4.62€ Soit 1.68€/h
Séquence matin:	7h15-8h50		
Séquence midi:	repas+midi		
Séquence soir:	16h15-19h00		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de fixer les montants de l'ALAE comme ci-dessus.

Décision 3 : Décision modificative n°2 : Virements de crédits

Monsieur le Maire explique qu'il convient de faire un virement de crédits comme suit :

- Diminuer les crédits ouverts du compte 020(dépenses imprévues d'investissement) de 5000€
- Augmenter les crédits ouverts du compte 21312-11 (immobilisations corporelles du groupe scolaire) de 5000€

Après délibération, la décision modificative n°2 est approuvée à l'unanimité.

Décision 4 : Demande de subvention auprès de la CAF pour l'achat de matériel et de mobilier pour le nouveau bâtiment ALAE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée la nécessité de demander une aide auprès de la CAF pour l'achat de matériel et mobilier pour le nouveau bâtiment ALAE.

Après consultation de plusieurs entreprises, les devis retenus sont :

- Matériel et jeux, devis WESCO, pour un montant de 895.65€ TTC
 - Assises enfants, devis LACOSTE Bureau Etude, pour un montant de 2 809.00€ TTC
 - Lits, chaises enfants, tables, devis Manutan, collectivités, pour un montant de 1 755.22€ TTC
 - Tables, devis WESCO, pour un montant de 2 192.90 € TTC
 - Chaises adultes, rangements, devis WESCO, pour un montant de 1 433.68€ TTC
 - Tapis, coussins, devis WESCO, pour un montant de 910.35 € TTC
 - Vitrines affichage extérieur, devis manutan collectivités pour un montant de 999.60€ TTC
 - Logiciel de régie et outils de pointage, devis SISTEC, pour un montant de 1998 € TTC
- Pour un total de 12 994.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents:

- Décide d'effectuer les achats ci-dessus,
- Autorise M. le Maire à signer les devis pour un montant maximum de 12 994.40 € TTC
- Autorise M. le Maire à signer tout document contractuel nécessaire à ce projet
- Indique que les crédits seront ouverts aux BP 2017-BP 2018 aux comptes 2184-2188-205
- Sollicite la CAF de la Haute-Garonne pour une subvention pour aider la commune dans ces acquisitions de matériel et de mobilier

Décision 5 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réparation des radiateurs de l'école

Monsieur le Maire explique à l'assemblée la nécessité de réparer les radiateurs de l'école en vue de la rentrée de septembre.

Après consultation de plusieurs entreprises le devis retenu est :

- Devis DCR, pour un montant de 4 988.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents:

- Décide d'effectuer la réparation ci-dessus,
- Autorise M. le Maire à signer le devis pour un montant maximum de 4 988.00€ HT
- Indique que les crédits seront ouverts au BP 2017 au compte 21312
- Sollicite le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

La séance est levée à 21h30

